

3. Description d'une nouvelle espèce de Casoar (*Casuarium edwardsi*). Par M. E. OUSTALET.

[Received March 12, 1878.]

(Plate XXI.)

Parmi les animaux rapportés par MM. Raffray et Maindron de leur récent voyage en Nouvelle Guinée et acquis par le Muséum d'histoire naturelle de Paris se trouvent deux Casoars parfaitement adultes. Le premier de ces oiseaux, tué à Salwatty, en juillet 1877, est certainement le *Casuarium uniappendiculatus*, Blyth; l'autre, pris à la même époque aux environs de Dorey, ressemble au premier abord au *Casuarium papuanus*, von Rosenb., auquel j'avais été primitivement tenté de le rapporter, mais il me paraît différer essentiellement de cette espèce par la forme de son casque. M. Schlegel dit en effet (Nederl. Tijd. v. d. Dierk. iv. 53) que le *Casuarium papuanus* a le casque modelé comme le *Casuarium uniappendiculatus*. Or dans ce dernier dont j'ai, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, un individu adulte sous les yeux, le casque est en pyramide assez élevée, la face postérieure, ovale, aplatie, étant *fortement inclinée*, les faces latérales planes étant disposées en toit, le point culminant du casque se trouvant *bien en avant de l'œil*, et l'arête antérieure descendant brusquement de ce point vers le bec. Le même type de casque s'observe également dans le *Casuarium kaupi* et dans le *Casuarium westermanni* figurés par M. Sclater (Proc. Zool. Soc. 1872, p. 148 et pl. ix., et 1875, pl. xix.). Du reste, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire il y a peu de jours, M. Salvadori affirme que le *Casuarium westermanni* ne diffère point du *Casuarium papuanus* qui habite les environs de Dorey; et, d'un autre côté, M. Sclater a réuni récemment (Proc. Zool. Soc. 1875, p. 85, note) son *Casuarium kaupi* (qui n'est pas celui de M. von Rosenberg) à son *Casuarium westermanni*.

Si, comme le dit M. Schlegel, et comme cela semble probable d'après l'opinion exprimée par M. Salvadori, le *Casuarium papuanus* a le casque de la même forme que le *Casuarium uniappendiculatus* et le *Casuarium westermanni*, il est tout-à-fait impossible de rapporter à la première de ces espèces (*C. papuanus*) l'individu provenant du voyage de MM. Raffray et Maindron. Dans ce Casoar en effet, dont je donne une figure aussi exacte que possible, exécutée d'après un croquis fait par M. Maindron à la Nouvelle Guinée, immédiatement après la mort de l'animal, le casque, relativement peu élevé, et fort étroit, se confond presque par sa base avec la tête sur laquelle il repose: sa face postérieure, au lieu d'être aplatie et fortement inclinée, est légèrement excavée et *s'élève presque verticalement*; elle est en outre un peu échancrée à son bord supérieur, au point où aboutit l'arête formée par la jonction des deux faces latérales. Celles-ci sont faiblement bombées et se rencontrent suivant une ligne qui partant de la dépression signalée sur le haut de la face

postérieure, remonte jusqu'à un point situé au-dessous de l'oreille et redescend ensuite, en décrivant une légère sinuosité, mais en pente très-douce, vers le bec, qui est séparé du casque par un petit sillon transversal. Il résulte de cette disposition que le point culminant du casque n'est placé non plus comme dans le *Casuarium uniappendiculatus* en avant de l'œil, mais notablement en arrière. On peut noter encore que les faces latérales du casque se prolongent en pointe sur les côtés de l'arête supérieure du bec, comme on le voit dans la figure ci-jointe. Somme toute, le casque présente à peu près le même aspect que dans le *Casuarium bennetti* et, vu en-dessus, offre deux arêtes que se coupent à angle droit. La coloration des parties nues n'est pas non plus exactement celle qui est indiquée par M. Schlegel (*Mus. des Pays-Bas, Struthiones, et Nederl. Tijds. loc. cit.*) pour son *Casuarium papuanus*, les taches rouge-carmin qui occupent les côtes du cou, au-dessous des yeux et des oreilles, ne s'étendent pas jusqu'à la tache rouge-orangée qui couvre la nuque, et sont séparées de celle-ci par une teinte bleue; en outre la tache rouge-orangée se prolonge inférieurement sous forme de bandes latérales, lisérées de bleu en avant. Mais ce sont là des différences plus légères que celles que l'on constate dans la forme du casque. Ces dernières me paraissent suffisantes pour autoriser la création, en faveur de ce Casoar, d'une espèce nouvelle que je proposerai de nommer *Casuarium edwardsi*.

Le type de ma description est un mâle, adulte, tué, m'a-t-on affirmé, auprès de Dorey, sur la côte septentrionale de la Nouvelle Guinée.

En terminant je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir un ornithologiste publier une monographie complète du groupe si intéressant des Casoars, dont les espèces sont encore si mal définies, et n'ont pas été complètement figurées jusqu'à ce jour.

4. On an apparently new Species of American Pipit.

By FRANCIS NICHOLSON, F.Z.S. &c.

[Received March 28, 1878.]

During a recent examination of the American Pipits in the British Museum I came across two skins from Peru, labelled *Anthus chii*, which appear to me to be specifically distinct from that bird; and I therefore propose to name the species

ANTHUS PERUVIANUS, n. sp.

A. *Similis* A. *chii* *auct.* (A. *rufo*, Gm.) *sed dorsi plumis et tectricibus alarum latè albo nec fulvescenti marginatis; corpore subtus albido nec flavicante, et præcipuè caudæ colore distinguendus; rectricibus duabus externis pallidè fumoso-brunneis, intus obliquè saturatiùs brunneis ad apicem ipsum albidis et versus apicem pogonii externi saturatiùs brunnescentibus.*

Long. tot. 5.1, *culmen* 0.5, *alæ* 2.45, *caudæ* 1.75, *tarsi* 0.8.

Adult male. Lark-like. Above dark brown, the feathers exter-